

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

FEVRIER 2018 N° 54



*Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque*

TOURISME : MUTATION ET GRANDES MANOEUVRES

Ca y est...c'est fait ou quasiment fait : le tourisme à la papa est mort et va laisser place à un tourisme professionnel. On quitte le bac à sable pour devenir grand, adulte et efficace. De quoi s'agit-il ? D'une mutation profonde qui est en train de s'opérer avec la disparition de l'Office du Tourisme de Lalbenque-Limogne sous sa forme associative remplacé par un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) qui ne sera plus animé par le bénévolat mais par des professionnels dirigés par un directeur, lui-même sous l'autorité d'un Comité de Direction. On nous dit qu'on n'avait pas le choix. On nous dit que la loi NOTRe du 7 août 2015 nous obligeait à une telle mutation. On nous dit que le glissement de l'un à l'autre va se faire en douceur et que rien ne va changer. Il faut être naïf pour croire qu'il n'y pas là un changement profond de philosophie. C'est bien plus qu'une page qui se tourne : c'est une nouvelle histoire qui commence. On entre avec cet EPIC dans le monde de la rentabilité, du commerce, de la compétition, de la compétitivité, de l'attractivité. Avec ces maîtres mots sur lesquels phosphorent les décideurs de tous poils, prenons garde que le tourisme ne devienne un bien de consommation comme les autres. Le danger est grand de rentrer dans la course folle de la consommation généralisée : on va « vendre » notre territoire à un maximum de touristes...comme une épicerie essaie de vendre à un maximum de clients. Soulignons, au passage, que dans le sigle « EPIC », nous retrouvons les quatre premières lettres du mot « épicerie » !!! Tout ne serait-il pas déjà dit ? L'Office de Tourisme a contribué, en 28 ans d'existence, à une belle animation et mise en valeur de notre territoire. Un coup de chapeau à tous ces bénévoles. Souhaitons que l'EPIC garde le même esprit sans tomber dans les pièges et les illusions de cette idéologie partagée par beaucoup qui consiste à croire que tout ce qui est plus

grand et plus structuré est forcément plus efficace. Smal is beautiful...ne l'oublions jamais !

Voilà ce qu'il en est pour les mutations. Pour les grandes manœuvres, de quoi s'agit-il ? Deux grands projets sont à l'étude actuellement avec, pour les deux, un vote de principe par le conseil communautaire pour permettre la recherche de financements. Il s'agit de travaux importants sur le site des Phosphatières du Cloup d'Aural, à Bach, pour un montant de 2,5 millions d'euros et, en second lieu, de la création d'une Maison de la truffe et du terroir sur la commune de Lalbenque, pour un montant estimé d'un peu plus d'un million d'euros. Au total, trois millions et demi ! Bigre ! C'est du lourd, me direz-vous...mais après tout, pourquoi pas si la communauté juge que ces investissements sont nécessaires. Le problème, c'est que la communauté en question se limite aux élus de la Communauté de communes (36 élus sur plus de 8000 habitants) et qu'à aucun moment la population n'a été informée de ces décisions qui engagent l'avenir. Lors des élections de 2014, personne n'a jamais parlé de ces projets puisque les élus communautaires ne sont pas élus au suffrage direct mais issus des conseils municipaux des 23 communes. Avec ces deux exemples, on continue de fonctionner sur le mode habituel : on vote pour des élus et ensuite ces derniers ont toute liberté, pendant 6 ans, de décider ce qu'ils veulent...à condition de dégager une majorité au sein du conseil. C'est ce qu'on appelle la démocratie représentative. Rien à redire, c'est légal mais est-ce vraiment dans cette direction qu'il faut aller si nous voulons associer les citoyens aux grandes décisions qui vont structurer le territoire pour des décennies à venir ? Nous sommes là à mille lieues de la démocratie participative où, avec les élus, la parole est donnée aux citoyens pour donner leur point de vue sur un projet précis.

On a vu ce qu'il en a été de cette forme de démocratie représentative avec l'aérodrome de Notre Dame des Landes : des élus ont décidé dans les années 1970 puis dans les années 2000 sans associer la population à la réflexion initiale et, au contraire, en illusionnant les habitants sur le caractère d'intérêt général de cet aménagement. Dans ce cas d'espèce, l'intérêt général avait plutôt le goût d'un ensemble d'intérêts privés. Et on a abouti, 15 ans plus tard, au fiasco que l'on sait. Il n'y aurait jamais eu de ZAD si, dès le départ, on avait associé la population aux prises de décision avec la présentation de projets alternatifs.

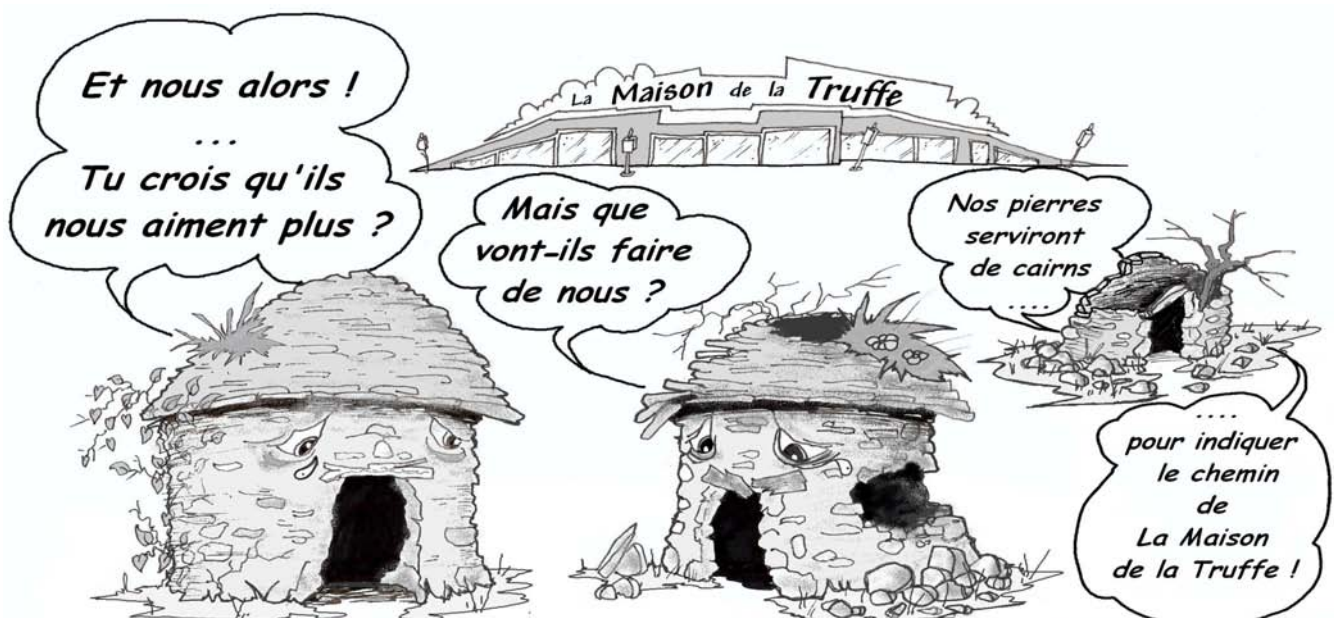
Au-delà de la question démocratique, se pose la question de la place de plus en plus importante que prennent les grands projets touristiques dans les budgets des collectivités territoriales. La Maison de la truffe et les Phosphatières en sont deux exemples significatifs. Malheur à qui se pose des questions pour savoir s'il est opportun d'investir autant d'argent. Il n'y a pas de réponse toute faite mais qu'on prenne le temps de réfléchir au type de tourisme que l'on veut développer. Bien sûr que les Phosphatières sont un site historique et paléontologique quasiment unique au monde qui mérite une mise en valeur et un investissement conséquent. Mais jusqu'à quelle hauteur ? Bien sûr que la truffe est un produit d'appel (pour combien d'années encore ?) pour notre territoire. Mais la truffe se produit et se commercialise dans d'autres régions de France et surtout dans d'autres pays (l'Espagne notamment). Lalbenque n'est plus la capitale de la truffe : elle n'est que l'un des hauts-lieux de cette production, rattrapé par d'autres régions et d'autres villages qui ont su mettre en avant, mieux que nous et avant nous, cette culture autrefois auréolée de mystère. N'est-il pas un peu tard ? Vouloir copier les maisons de la truffe déjà réalisées ailleurs n'est-il pas un peu périlleux ? Ou alors il faudra faire preuve d'une imagination débordante pour une création originale qui ne sera pas qu'un copier-coller de ce qui existe déjà. Et comment évaluer l'impact de cette future maison sur la fré-

quentation touristique ?

Si ces deux projets se réalisent, nous faisons le choix de miser sur de belles vitrines en délaissant les autres atouts de notre territoire qui sont, notamment, une qualité exceptionnelle et diversifiée de notre petit patrimoine. Un petit patrimoine fait de multiples traces du passé (caselles, gariottes, pigeonniers, lavoirs, puits, croix...) qui sont autant d'originalités et qui font l'âme de notre pays. Beaucoup d'élus n'ont pas conscience de sa qualité et de sa richesse. D'autant que ce patrimoine (qui ne mérite pas d'être rabaissé au rang de petit) se trouve dans un réseau dense de chemins de randonnée qu'il est capital d'entretenir et d'embellir comme le fait chaque année l'opération des 1000 mains, en début octobre, sur le chemin de Saint-Jacques. Miser sur la qualité de ce type de patrimoine et des chemins qui permettent d'y avoir accès est une approche aussi importante que de s'engager dans des constructions qui seront de belles vitrines commerciales. On nous répond que la majorité de ces héritages du passé appartient au domaine privé et que ça ne regarde pas la collectivité. C'est vrai essentiellement pour les caselles et gariottes. Mais depuis quand une collectivité a-t-elle l'interdiction de soutenir massivement la rénovation de ces constructions en déshérence par le biais de subventions conséquentes ? Avec 3,5 millions d'euros, ce sont TOUTES les caselles du pays qui seraient sauvées et qui témoigneraient de notre passé pendant encore un siècle ou deux. Et, pour un tel chantier, nul besoin de bureaux d'études coûteux. Pas sûr que, dans un siècle ou deux, la future maison de la truffe soit encore debout et fréquentée par les futures générations de touristes !

L'ASEL n'a pas la réponse sur tous ces sujets mais ce sont autant de questions qui méritent d'être largement débattues avant de s'engager, comme une évidence absolue, dans la construction de ces projets importants.

Le CA de l'ASEL



INTERVIEW DU TRUFAÏRE

Comme ce fut le cas en juin dernier, la Caselle Enchaînée est retournée interviewer la statue du trufficulteur sur les marches de la mairie de Lalbenque.

La Caselle :

Alors, lo trufaïre, seriez-vous d'accord pour un second interview à la Caselle ?

Lo trufaïre :

Avec plaisir. Vous êtes les seuls à vous intéresser à moi. Aucun autre journal n'a daigné venir faire la causette avec moi. Et pourtant, j'en vois des choses, j'en aurais des choses à dire si on m'interrogeait plus souvent.

La Caselle :

Comment s'est passé le dernier été depuis notre dernière rencontre ?

Lo trufaïre :

Très bien. Beaucoup de gens se sont arrêtés pour me photographier, pour faire des selfies ou pour bavarder deux minutes avec moi. Certains ont même mis quelques euros dans mon panier de truffes. J'ai entendu pas mal de langues étrangères et commencé à apprendre quelques rudiments d'anglais, de néerlandais... C'était vraiment une belle saison avec beaucoup de monde et de belles rencontres.

Mais je dois vous dire que tout ça est bien fini. Depuis le départ des touristes, le village s'est vidé. On m'a raconté que c'est toujours comme ça depuis 5 ou 6 ans, depuis la construction du Carrefour Contact. De juin à septembre, les rues sont animées et, le reste de l'année, à part les samedis matin et les mardis après-midi d'hiver, plus beaucoup d'animation dans cette rue du marché aux truffes. Je me sens vraiment seul sur ces marches. Alors il m'est venu une idée. Puisque tout le monde me dit qu'il y a beaucoup de monde du côté de Carrefour-Contact, j'ai écrit une lettre au maire pour qu'il accepte de me déplacer à l'entrée de cette surface commerciale à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de juin. Au moins je verrais du monde et je réintégrerais ma place sur les marches au moment de l'arrivée des touristes. Et puis ça me ferait l'occasion de dire bonjour, en passant, à la dame qui truffe sur le rond-point du Mercadiol. On m'a dit que j'avais une voisine en train de truffer sur ce rond-point. J'aimerais lui rendre visite et surtout faire sa connaissance.

Le maire m'a répondu qu'il allait interroger le conseil municipal pour ce déménagement éventuel. J'attends sa réponse mais j'ai peu d'espoir de voir le conseil accepter ma demande. C'est quand même dommage de voir tout ce monde aller faire ses courses à Carrefour Contact pour faire trois sous d'économie sans penser à diversifier leurs achats, sans



penser aux petits commerçants du centre-bourg qui ont le droit de vivre eux aussi, sans penser à la vitalité du centre-bourg. Et aussi sans penser à moi qui m'ennuie terriblement dans cette rue désertique. J'existe, moi aussi, miladiou ! Je ne suis pas qu'une statue !

La Caselle :

Etes-vous satisfait de la plaque qu'on a posée à côté de vous pour que les gens connaissent votre nom ? On nous a dit que vous étiez un peu mécontent.

Lo trufaïre :

Ah, ne me parlez pas de cette plaque ! Je veux bien croire que je suis vieux, très vieux même. Mais de là à m'enterrer avant ma mort, je n'ai pas trop apprécié. Car j'ai bien compris que c'était une plaque funéraire achetée probablement chez Roc'Eclair, au moindre coût et on mettra la même sur ma tombe quand je serai à six pieds sous terre. Franchement, celui ou celle qui a décidé de cette plaque aurait dû au moins m'en parler auparavant et je lui aurais donné des idées un peu moins funèbres. Les gens qui passent ne savent plus si je suis vivant ou mort. J'en ai même vu un, l'autre jour, qui s'est arrêté, a fait un signe de croix et a récité une prière ! Exactement comme on fait au cimetière. Si on me déménage devant Carrefour pour quelques mois de l'année,

pas question qu'on transfère cette plaque : elle restera ici et j'espère que quelqu'un aura la bonne idée, entre temps, d'en mettre une moins macabre.

D'ailleurs, ceux qui m'ont déjà envoyé au cimetière oublient que j'ai un défibrillateur juste derrière mon dos et qu'en cas de problème cardiaque, je suis bien placé pour qu'on me sauve d'un infarctus mortel. Ça énerve pas mal ceux qui veulent me prendre en photo, ça fait pas joli sur la photo mais moi, ça me rassure d'avoir cet engin derrière moi. Je me sens en sécurité avec sa petite lumière qui clignote pour m'assurer de son bon fonctionnement. Le maire, soucieux de l'avis des touristes, avait pourtant promis qu'on allait mettre ce défibrillateur à un autre endroit. Pour l'instant rien ! Sûrement qu'il se soucie de ma santé et qu'il souhaite me mettre à l'abri d'une crise cardiaque. Cet homme est vraiment trop bon ! Pas certain que les touristes pensent comme lui !

La Caselle :

Allez, lo trufaïre, on va s'arrêter là pour aujourd'hui. Si le conseil municipal vous déménage à l'entrée de Carrefour Contact pour vous éviter de vous ennuyer, on vous promet qu'on reviendra vous voir pour connaître vos impressions devant ce grand magasin.

Lo Trufaïre :

Si ce déménagement se fait, je sais bien, par avance, que ça va m'énerver de voir tous ces gens qui remplissent leurs caddies, qui consomment à tour de bras sans penser un seul instant aux commerçants du centre bourg. Mais je me sentirai moins seul. En attendant, merci d'avoir fait la causette avec moi et à bientôt.

ECLUSES, CHICANES ET ANAGRAMMES

Le mieux et le trop sont souvent les ennemis du bien et de la mesure. Telle pourrait bien être la morale de la décision prise, en décembre, par le conseil municipal de Lalbenque d'installer des chicanes et des écluses à l'entrée du village sur les départementales D 6 et D 10, c'est-à-dire les routes qui mènent à Cahors et Laburgade. En terme de trafic routier, qu'est-ce donc qu'une chicane et qu'est-ce donc qu'une écluse ? La chicane consiste dans un dispositif qui rétrécit la voie à deux endroits différents, un premier rétrécissement sur la droite et un second sur la gauche 30, 40 ou 50 mètres plus loin. L'écluse, quant à elle, est un dispositif avec la réalisation de deux rétrécissements identiques positionnés face à face sur la chaussée.

Certes, l'intention est noble de vouloir faire ralentir les automobilistes trop pressés mais de là à multiplier ces dispositifs de ralentissement...on frôle le ridicule. On peut convenir qu'il est judicieux d'installer une chicane sur chacune de ces routes (à condition de ne pas la positionner dans une courbe comme c'est le cas sur la D 10) pour inviter les automobilistes à contrôler leur vitesse. Mais de là à récidiver en installant une première écluse en face du château d'eau et une seconde à l'entrée du lotissement du pigeonnier, on est en droit de se demander si la municipalité de Lalbenque n'est pas atteinte de la maladie de l'éclusite...comme d'autres municipalités sont atteintes de la rondpointite en installant des ronds-points partout ! Combien de morts, combien de blessés, combien de carambolages sur ces deux routes ces dernières décennies ? Aucun ! D'autant que la sécurité des piétons est désormais assurée par l'installation de chemins

piétonniers sur ces deux entrées de Lalbenque. Principe de précaution, nous dit-on ! Difficile de trouver le point d'équilibre entre ce principe essentiel et les excès commis au nom de ce même principe qui peuvent parfois être contre-productifs.

Les mauvais esprits vont dire que la Caselle est en train de « chicaner » et que tout doit être fait pour réduire la vitesse à l'entrée du village. Quoi qu'il en soit, quand le maire, lors du conseil municipal, a fait preuve d'un autoritarisme peu habituel pour refuser de scinder ce vote en deux parties (un vote pour installer des chicanes et un vote pour les écluses), les élus d'opposition, favorables aux chicanes mais opposés aux écluses, ont eu le sentiment d'être menés en bateau...fluvial bien sûr !

Allez, on termine avec deux jolies anagrammes dont la Caselle raffole pour le plus grand bonheur de ses lecteurs : avec CES ELUS (anagramme de « écluses »), les gens de Lalbenque vont pouvoir promener tranquillement leurs CANICHES (anagramme de « chicanes ») ! Quant aux agriculteurs, ils sont ravis de ces dispositifs qui réduisent tellement la largeur de la chaussée qu'ils peuvent à peine y faire circuler leurs engins agricoles...et eux, avec leur travail et leurs manifestations à Montauban pour récupérer l'ICHN, (Indemnité Compensatoire pour Handicaps Naturels) ils n'ont guère le temps de promener leurs caniches !

Arnaud Selipieq

18 NOVEMBRE : LA BALADE DES ELUS

Qui aurait l'idée de pendre la crémaillère deux ans et demi après être arrivé dans son nouveau logement ? Qui aurait l'idée d'inaugurer les nouveaux locaux d'une mairie plus de deux ans et demi après la fin des travaux ? Personne bien sûr...sauf la municipalité de Lalbenque qui ne recule devant rien lorsqu'il s'agit de trouver un prétexte pour faire venir les « grands » élus dans son village.

La raison officielle de ce barnum automnal était d'inaugurer cette nouvelle mairie, au demeurant réussie, appréciée de tous et dont le maire peut légitimement être fier. En réalité, tout le monde s'en tapait de cette inauguration : d'autant qu'une première inauguration de la salle de la Halle avait déjà eu lieu le samedi 30 mai 2015 avec discours et vin de l'amitié le midi et concert le soir à la Halle. Ca fera bientôt trois ans qu'elle est en service et certains ont même oublié à quoi ressemblait la mairie de Lalbenque avant les travaux. L'essentiel, en réalité, était de balader les élus à travers rues et ruelles pour vanter l'action de la municipalité depuis les cinq mandatures Pouget. Et le maire a bien réussi son coup. Toutes les huiles étaient là : Carole Delga, Aurélien Pradié, Serge Rigal, Angèle Préville, Vincent Labarthe, Cathy Marlas, Marie Piqué...et d'autres huiles de moindre qualité, pas de celles obtenues en bio et de première pression à froid ! Tout ce petit monde s'est fendu d'un petit discours attendu puis le maire a fait déambuler sa petite troupe à travers le village. Quel maire n'a pas envie de montrer le résultat de sa politique depuis des décennies ! On peut le comprendre. Chacun a le droit de soigner son égo comme il peut.

Donc balade digestive à travers le village ? Tout le village ?

Pas vraiment ! On n'a vu personne pour admirer la belle architecture -- pavé géométrique ou boîte d'allumettes -- de la Maison de Santé, personne non plus du côté de la rue de la Garenne pour montrer la belle perspective de la Traverse des Jardins que la Caselle a baptisée « le corridor de prison ». Plus près du centre-bourg, et précisément en plein centre-bourg, on n'a vu personne non plus déambuler devant la place du Barry-Haut pour que les huiles départementales et régionales puissent apprécier la vue d'une décharge certes privée mais, à 5 mètres de la chaussée, rue du Mercadiol, offerte au regard de tous, autochtones et touristes, depuis des dizaines d'années. Etonnamment, le maire n'a pas eu l'idée de promener ses invités sur ces hauts lieux lalbenquois. Dommage ! Il a loupé cette chance, car il n'aura plus l'occasion de montrer toutes ces curiosités locales. Notre association, lassée de demander au maire d'intervenir et se heurtant toujours au même refus, a pris son courage à deux mains et a été nettoyer ce tas d'ordures dont le propriétaire n'avait plus le courage de se débarrasser lui-même. Deux après-midi de travail pour emmener le tout à la déchetterie. Contrairement aux propos tenus par le maire, ce dit propriétaire était ravi qu'on lui vienne en aide et n'a cessé de nous remercier. Dans ce cas d'espèce, les services préfectoraux sont formels : c'était à la municipalité d'intervenir mais, devant la négligence et l'impéritie de cette dernière, c'est le monde associatif et citoyen qui a pris le relais. Faudra-t-il en arriver un jour à la même extrémité pour faire disparaître les vilains poteaux et grillages de la Traverse des Jardins ?

Daniel Pasquier



Avant le Nettoyage



Après ...

Comme raconté précédemment dans l'article relatant la balade digestive organisée par Jacques Pouget, de nombreux élus étaient présents. Normal ! Il fallait bien donner un peu de solennité à cette petite sauterie totalement inutile au bout de deux ans et demi d'utilisation de la mairie. Ne revenons pas sur le sujet.

La façon dont le périodique de la mairie « LALBENQUE-INFOS » a relaté l'événement a, en revanche, de quoi surprendre. La Caselle Enchênée et tous les lalbenquois un peu observateurs ont failli avaler de travers leur bûche de Noël en découvrant la splendide photo de couverture avec, entourant Jacques Pouget et les ciseaux pour couper le ruban, tous les élus importants...Carole Delga, présidente de région, Serge Rigal, président du département, des conseillers départementaux et régionaux (Marie Piqué, Vincent Labarthe, Cathy Marlas...). Et au cas où le lecteur ne l'aurait pas remarqué, le texte de la page de couverture avait noté « DE NOMBREUX ELUS ETAIENT PRESENTS ». Tous les élus invités auraient dû être sur la photo...Tous ? Eh ben non ! Il en manquait un que le montage du journal a pris soin d'exclure, notre député Aurélien Pradié. C'est vrai qu'un député n'est qu'un vulgaire représentant de notre territoire sur les bancs de l'Assemblée Nationale...un petit élu de base sans importance qui a bien moins de raisons de figurer sur une photo qu'un maire, un conseiller départemental ou régional !!! En fait la Caselle est mauvaise langue et pas objective pour un sou car le député, Aurélien Pradié, est bien présent sur cette photo...en tout cas un tout petit bout de sa personne puisqu'on y voit sa main gauche, son bras gauche et un centimètre de cheveux...mais rien de plus. Pour le reste, coupé ! Cet élu n'a rien à faire sur cette couverture : on a bien compris qu'il n'est pas de la couleur politique qui autorise à figurer sur les photos officielles du « LALBENQUE-INFOS ».

Et si encore on avait donné à voir notre député de circonscription sur les photos de l'article à l'intérieur du journal, à la page 4 ! Mais non, là encore, rien. Sur une des trois photos intérieures, on a pris soin de couper le député de façon à ne montrer que l'épaule gauche...mais surtout pas le visage d'Aurélien Pradié ! Tout cela a un goût de mesquin et même d'un peu pathétique. On nous jure, lors du dernier conseil municipal, que la raison de cette éviction est le manque de photos de qualité et qu'en aucun cas il ne faudrait y voir une décision délibérée d'éviction de cet élu. Un probable mensonge aussi gros qu'un tweet de Donald Trump ! Allez, ne jouons pas les Saint-Thomas...et forçons-nous à y croire.



Quoi qu'il en soit, pour la prochaine fois, la Caselle Enchênée rappelle que ce citoyen lotois a été démocratiquement élu député de notre circonscription, le 18 juin dernier, et qu'à ce titre il a le droit d'apparaître comme les autres élus dans la presse locale. Et que personne ne s'autorise à penser que la Caselle roule pour un parti politique ! La Caselle ne roule pour personne : ses seules valeurs essentielles sont la défense de l'environnement, de l'écologie mais aussi de la démocratie.

Sinon, à part ces photos découpées à la tronçonneuse, cet après-midi fut exquis avec des discours convenus et élogieux pour vanter l'action de notre petit Jupiter local qui, sur bien des points, méritait ces éloges en matière de rénovation du centre bourg. Pour parachever le spectacle, ne manquait qu'un Laurent Delahousse, qui, à travers rues et venelles, aurait pu réaliser un interview lénifiant du maire du village, comme en décembre, à l'Elysée, avec le grand Jupiter. Ce sera peut-être lors de l'inauguration de la Plaine de jeux, en 2025...trois ou quatre ans après sa mise en service !

Daniel Pasquier

STATION DE POMPAGE DU TREBOULOU ET ULTRAFILTRATION

Le mercredi 31 janvier, une vingtaine d'adhérents de l'ASEL étaient invités par Bernard Lafon, président du syndicat de l'Iffernet, à visiter la station de pompage du Tréboulou et les installations de filtration de l'eau prélevée en sous-sol. Une visite surprenante commentée par un technicien de Véolia. L'impression générale, à l'issue de cette visite, était un sentiment de satisfaction et de sécurité face aux efforts réalisés par le syndicat et Véolia pour fournir une eau de qualité aux environs 3000 abonnés du syndicat.

L'installation se situe dans la vallée du Tréboulou, en partie cachée par l'autoroute A 20, en bordure de la petite route qui relie la vallée en direction de Flaujac-Poujols. L'usine de pompage et de traitement est alimentée par 4 forages distincts qui vont chercher l'eau en sous-sol, entre 150 et 180 mètres de profondeur. Les investissements réalisés par Véolia, à la demande du syndicat lors des négociations de fermage en 2013, sont évidemment conséquents mais les résultats sont à la hauteur des efforts consentis. Cette technologie garantit une eau de qualité constante, sans goût ni odeur, quelles que soient les variations de qualité et de turbidité de l'eau à traiter. C'est un procédé mécanique, par pression transmembranaire, qui réduit le recours aux produits chimiques et les rejets de traitement, tout en conservant l'équilibre minéral de l'eau. L'ultrafiltration permet la clarification et la désinfection de l'eau en une seule étape. La paroi des membranes agit comme un filtre pour toutes les particules de taille supérieure à un centième de micron, ce qui permet de retenir les pollens, algues, parasites, bactéries, germes et molécules organiques. Le pouvoir filtrant de l'ultrafiltration est 1000 fois supérieur à celui du filtre à sable. L'usine est entièrement automatisée et ne requiert que très peu de main d'œuvre et surveillance. La turbidité de l'eau est constamment analysée et se situe à des niveaux très satisfaisants. Avec une telle eau, inutile d'aller acheter de l'eau en bouteille souvent de moins bonne qualité et soumise à l'action prolongée du plastique, source éventuelle de phtalates. Et pourquoi surcharger les benches de recyclables en bouteilles de plastique inutiles ? La raison nous invite plutôt à tourner notre robinet d'eau au lieu de faire tourner le robinet des profits pour les grandes marques d'eau minérales.

On peut donc se réjouir, féliciter le syndicat et donner, les yeux fermés, un carton vert à cette installation. On peut en revanche s'interroger sur les différences de traitement entre les abonnés qui bénéficient de cette technologie de pointe et ceux qui, depuis des années, sont laissés pour compte et condamnés à

boire une eau de bien moindre qualité. La Caselle a déjà écrit des articles à ce sujet : nous voulons parler de tous les abonnés qui sont alimentés par le captage de Loubéjac. Ce forage, sur la commune de Belfort du Quercy, n'a aucun des équipements de la station du Tréboulou. Les abonnés se plaignent à juste titre d'une turbidité parfois importante, d'un goût terreux et d'analyses chimiques toujours dans les normes mais bien moins bonnes que l'eau du Tréboulou. Il est vrai que les activités agricoles sur le périmètre de captage sont très différentes avec une utilisation d'intrants chimiques et de pesticides plus importante. A ceux qui douteraient de la différence de qualité entre l'eau de Loubéjac et l'eau du Tréboulou, qu'ils fassent eux-mêmes le test en goûtant l'un après l'autre un verre d'eau provenant du Tréboulou et un autre provenant de Loubéjac. Il n'y a pas photo !

La question se pose donc d'une sorte d'injustice entre deux types d'abonnés qui payent pourtant l'eau au même prix. Notre association demande depuis des années que des travaux soient entrepris pour que la station de Loubéjac n'alimente plus les abonnés du syndicat de l'Iffernet et que tout ce réseau soit connecté à la station de pompage du Tréboulou. Le syndicat, nous le savons, est bien conscient de cette disparité. Depuis des années, il s'est engagé à faire des travaux pour installer de nouvelles canalisations entre le château d'eau de Lalbenque à celui d'Ausset qui distribuerait ensuite une eau de qualité à tous les abonnés actuellement dépendant de Loubéjac. Ces travaux jouent l'arlésienne. Aux dires de Bernard Lafon, président du syndicat, les appels d'offre sont terminés, l'entreprise a été choisie et le début des travaux est imminent. C'est une très bonne nouvelle...à condition que nous voyions arriver dès ce printemps les pelleuses et la réalisation de ce nouveau chantier. Et, à la fin des travaux, nous trinquerons en levant nos verres remplis d'eau du... Tréboulou !



LE ZEBRE ET LE ZEBRA

Zébras ! Outre qu'il soit la seconde personne du singulier du passé simple du verbe zébrer, ce mot désigne, dans le vocabulaire ayant trait à la sécurité routière, un marquage au sol représentant des hachures blanches sur lesquelles il est interdit de circuler, de s'arrêter ou de stationner. On utilise ces marquages essentiellement sur les routes à grande circulation mais, au cœur de nos villages, il est rare de voir fleurir de telles rayures rappelant celles de nos amis les zèbres.

Et pourtant, dans un quartier bien particulier de Lalbenque, on s'est pris d'affection pour cet animal. A un tel point qu'on s'est amusé à réaliser des zébras comme nulle part ailleurs dans le village. Zébras devant le magasin Proxi, et quelques mètres plus loin, zébras à l'entrée de la route, désormais en cul de sac, qui allait autrefois vers Montdoumerc. Ces décorations au sol sont fort jolies et témoignent d'un attachement tout particulier de la mairie à l'égard des animaux qui ont donné leur nom à ces marquages au sol.

Mais pourquoi donc des zébras devant ce magasin qui inter-

dit à quiconque de stationner soit pour aller faire des courses, soit pour livrer les denrées alimentaires ? La question reste sans réponse. Alors que chaque commerçant du centre-bourg a eu droit à un emplacement réservé aux livraisons qui sert également de stationnement-minute, on s'étonne que ce magasin dynamique ne soit pas traité avec les mêmes égards. Cela éviterait les interventions des gendarmes qui n'hésitent pas à verbaliser...ce qui, convenons-en, n'est pas la façon la plus judicieuse pour inciter la clientèle à faire ses courses dans les petits commerces du centre-bourg. De même, quel sens ont les zébras à l'entrée de la route de Montdoumerc alors qu'on pourrait y faire deux places de stationnement-minute ? Autant de questions qu'il serait bon d'aborder sereinement, sans sectarisme, avec la volonté de favoriser le dynamisme commercial du centre-bourg.

Un amoureux de la faune sauvage d'Afrique centrale

Vous êtes cordialement invités à l' ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASEL

Samedi 17 Mars à 18 heures

Salle Voutée rue des Tisserands à Lalbenque

**La Caselle Enchênée ne peut vivre que grâce à votre soutien :
n'hésitez pas à adhérer à l'ASEL**

ASEL

**Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque**

**Site internet : <http://www.asel.eu.com/>
Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89**

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal,
alors n'hésitez pas à nous rejoindre



Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- Individuel : 15€ / an
- Pour un couple : 25€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06